Informations de base

2021/2206(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Recommandation au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur la Corne de l'Afrique **Subject** 6.10.04 Situation politique des pays-tiers, conflits régionaux et locaux 6.10.05 Maintien de la paix, missions humanitaires, gestion des crises 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 6.30.02 Assistance et coopération financière et technique 6.40.07 Relations avec les pays d'Afrique 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	CASTALDO Fabio Massimo (NI)	14/07/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive KANKO Assita (ECR) WALLACE Mick (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/11/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
13/07/2022	Vote en commission		
18/07/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0207/2022	Résumé
04/10/2022	Débat en plénière		
05/10/2022	Décision du Parlement	T9-0345/2022	Résumé
05/10/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2206(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 121
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/07481

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE729.852	28/03/2022	
Amendements déposés en commission		PE731.651	27/04/2022	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0207/2022	18/07/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0345/2022	05/10/2022	Résumé

Recommandation au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur la Corne de l'Afrique

2021/2206(INI) - 18/07/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté le rapport de Fabio Massimo CASTALDO (NI, IT) sur une recommandation du Parlement européen au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les relations stratégiques et le partenariat de l'Union avec la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique (Somalie, Ethiopie, Soudan, Kenya, Ouganda, Erythrée, Soudan du sud, Djibouti) est une région d'importance stratégique pour l'Union sur le plan politique, économique et commercial, avec laquelle l'Europe entretient des liens politiques et économiques de longue date.

Le rapport formule une série de recommandations au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine dans la Corne de l'Afrique

Le rapport recommande en particulier ce qui suit :

- reconnaître que la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine a des conséquences immédiates et à long terme inquiétantes pour la Corne de l'Afrique et qu'en réponse, l'Union doit adapter son engagement à l'égard de la région et réagir au fait que les actions illégales de la Russie ont un effet néfaste sur la situation globale de la sécurité dans la région;

- tenir compte du fait que la Russie s'est déjà créé des liens et une influence bien établis et à multiples facettes dans la région, notamment par le biais d'investissements (tant civils que militaires) et le déploiement de groupes paramilitaires tels que le groupe Wagner au Soudan, et reconnaître que ces actions sont susceptibles de déstabiliser davantage les régions voisines;

- contrer les tentatives russes d'orchestrer les campagnes de fausses informations et de désinformation dans la région en vue de lutter contre le sentiment d'hostilité envers l'Union;

- approfondir le dialogue diplomatique avec les gouvernements de la région afin d'aborder les conséquences dévastatrices objectifs et des opérations russes dans la région et reconnaître que la poursuite de la guerre d'agression perturbe les chaînes d'approvisionnement et a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire de la Corne de l'Afrique, étant donné qu'environ 90% du blé est importé de Russie et d'Ukraine.

Principes directeurs

Le rapport recommande i) de reconnaître le potentiel et l'importance stratégique de la région, ii) d'élaborer une authentique vision stratégique pour la coopération et le dialogue, iii) de passer d'une mentalité obsolète de donateur-bénéficiaire à un partenariat sur un pied d'égalité et iv) d'adopter une approche conditionnelle, y compris en matière de sécurité, reposant sur le principe du «donner plus pour recevoir plus» et du «donner moins pour recevoir moins». Il préconise de faciliter une approche dans le cadre de laquelle les communautés locales et les organisations de la société civile peuvent s'employer à renforcer leurs propres capacités et à mieux se préparer, se coordonner et s'organiser pour devenir plus résilientes.

Paix et sécurité régionales

Le rapport recommande notamment:

- de contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales au moyen d'une approche intégrée, en favorisant le lien entre l'aide humanitaire, la coopération au développement et la paix grâce à la prévention civile des conflits, au règlement pacifique des différends, à la résolution des conflits, à la médiation, au renforcement des capacités et aux activités de réconciliation;

- de coordonner avec les partenaires et les organisations internationales la fourniture d'une aide et d'une assistance humanitaires suffisantes aux pays touchés par les conflits, la sécheresse extrême et d'autres catastrophes naturelles, ainsi que par l'agression russe en Ukraine;

- d'exprimer sa préoccupation face à la poursuite des activités des groupes terroristes islamistes radicaux opérant dans la Corne de l'Afrique et dans les pays voisins, en particulier le mouvement des Chabab, Al-Qaida et Daech, qui peuvent s'adapter et s'implanter durablement au sein de la population.

Démocratie, droits de l'homme et état de droit

Le rapport insiste en particulier sue la nécessité de i) soutenir sans réserve les transitions démocratiques, l'état de droit et les processus de renforcement de l'État, ii) de renforcer la coopération avec la société civile pour aborder les principaux enjeux et priorités dans la région, notamment la dignité et les droits de l'homme, les droits démocratiques et fondamentaux, les questions liées à l'état de droit et l'atténuation de la crise sanitaire du COVID-19; iii) de prendre des mesures pour protéger les droits des femmes et des filles à l'égalité, à la santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs, à l'éducation, et pour leur permettre de vivre sans violence ni discrimination fondées sur le sexe.

Développement économique durable et inclusif - société

Le rapport préconise notamment :

- de reconnaître le rôle joué par les jeunes et par les femmes dans le but de parvenir à un développement économique durable et de renforcer le soutien de l'Union dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi qu'à la reconversion et au perfectionnement professionnels de la main-d'œuvre;

- de soutenir le renforcement des capacités de fabrication locale de vaccins et d'aider à la consolidation des systèmes de santé locaux et au soutien des réformes structurelles dans le secteur de la santé;

- d'accroître les actions communes de lutte contre le changement climatique, en particulier en ce qui concerne l'atténuation, l'adaptation, la résilience et la gestion des risques de catastrophe et d'accorder une attention particulière aux conséquences du changement climatique sur la sécurité humaine et alimentaire;

- de promouvoir la coordination avec la Commission afin de garantir que la révision de la politique commerciale de l'Union entraîne une croissance économique durable pour la région, notamment en rendant les chapitres sur le commerce et le développement durable des accords de libre-échange pleinement applicables.

Migrations

Les pays de la Corne de l'Afrique figurent parmi les principaux pays d'origine, de transit et de destination de flux migratoires importants vers d'autres pays de la région ainsi que vers l'Union.

Le rapport recommande d'adopter une approche de la coopération dans le domaine migratoire qui soit globale, sensible aux conflits et au contexte et centrée autour de l'homme, tenant compte des différents moteurs de la migration dans la région, respectant les droits des migrants et des réfugiés, et reconnaissant les avantages de la migration circulaire et de la mobilité régionale dans la région au sens large. Il suggère également de fournir une aide immédiate et un soutien à long terme aux pays accueillant et aidant les réfugiés et de faciliter la réinstallation de personnes déplacées et de personnes déplacées dans leur propre pays.

Enfin, le rapport recommande de **lutter contre l'influence d'acteurs tiers**, y compris la Chine et la Russie, qui ne partagent pas les valeurs et les objectifs de l'Union dans la région et poursuivent des intérêts strictement bilatéraux.

Recommandation au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur la Corne de l'Afrique

2021/2206(INI) - 05/10/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 457 voix pour, 59 contre et 122 abstentions, une **recommandation** au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les relations stratégiques et le partenariat de l'Union avec la Corne de l'Afrique.

La Corne de l'Afrique (Somalie, Ethiopie, Soudan, Kenya, Ouganda, Erythrée, Soudan du sud, Djibouti) est une région d'importance stratégique pour l' Union sur le plan politique, économique et commercial, avec laquelle l'Europe entretient des liens politiques et économiques de longue date. Toutefois, ces pays sont exposés à des risques et des menaces communes notamment liées aux effets immédiats et à long terme du changement climatique, au terrorisme jihadiste, aux tensions ethniques et à des problèmes de faible gouvernance.

L'UE est un partenaire majeur pour la paix, la sécurité, la démocratie, le développement durable et l'aide humanitaire.

Le Parlement a formulé une série de recommandations au Conseil, à la Commission et au vice-président de la Commission/haut représentant de l' Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Conséquences de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine

Les députés estiment qu'en réponse à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, l'Union doit adapter son engagement à l'égard de la région et qu'il convient de réagir au fait que les actions illégales de la Russie ont un effet néfaste sur la situation globale de la sécurité dans la région.

La Russie s'est déjà créé des liens et une influence bien établis dans la région, notamment par le biais d'investissements (tant civils que militaires) et le déploiement de groupes paramilitaires tels que le groupe Wagner au Soudan. Il importe de reconnaître que ces actions sont susceptibles de déstabiliser davantage les régions voisines, de lutter contre les tentatives russes d'orchestrer les campagnes de désinformation dans la région en vue de lutter contre le sentiment d'hostilité envers l'Union en mettant en place une stratégie globale de communication publique de l'Union pour contrer et faire échouer les efforts russes.

Le rapport a recommandé d'approfondir le dialogue diplomatique avec les gouvernements de la région et de reconnaître que la poursuite de la guerre, notamment le blocus maritime russe, perturbe les chaînes d'approvisionnement et a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire de la Corne de l'Afrique, étant donné qu'environ 90% du blé est importé de Russie et d'Ukraine.

Principes directeurs

Le Parlement a recommandé i) d'élaborer une authentique vision stratégique pour la coopération et le dialogue en donnant un nouvel élan à une relation mutuellement bénéfique fondée sur des consultations efficaces et des valeurs, intérêts et perspectives en commun; ii) de favoriser l' appropriation des programmes par l'Afrique, pour permettre de trouver des solutions africaines à des problèmes africains, en adoptant une approche conditionnelle reposant sur le principe du «donner plus pour recevoir plus» et du «donner moins pour recevoir moins» et iii) de faciliter une approche dans le cadre de laquelle les communautés locales et les organisations de la société civile peuvent s'employer à renforcer leurs propres capacités et à mieux se coordonner et s'organiser.

Paix et sécurité régionales

Le Parlement a recommandé notamment:

- de contribuer à la sécurité et à la stabilité régionales au moyen d'une approche intégrée, en favorisant **le lien entre l'aide humanitaire, la coopération au développement et la paix** grâce à la prévention civile des conflits, au règlement pacifique des différends, à la résolution des conflits, à la médiation, au renforcement des capacités et aux activités de réconciliation;

- de prendre en considération **l'inclusion des jeunes**, ainsi que la représentation et la participation active des femmes aux questions de paix et de sécurité;

- de s'attaquer aux **causes profondes des conflits, de l'extrémisme et de la radicalisation**, telles que l'extrême pauvreté et les inégalités, les conséquences du changement climatique, à savoir la raréfaction de ressource comme les terres arables et l'eau, les différends frontaliers de longue date, par un soutien politique, financier, opérationnel et logistique;

- de coordonner avec les partenaires et les organisations internationales la **fourniture d'une aide et d'une assistance humanitaires** suffisantes aux pays touchés par les conflits, la sécheresse extrême et d'autres catastrophes naturelles, ainsi que par l'agression russe en Ukraine.

Démocratie, droits de l'homme et état de droit

La recommandation a insisté sur la nécessité de i) soutenir sans réserve les transitions démocratiques, l'état de droit et les processus de renforcement de l'État, ii) de renforcer la coopération avec la société civile pour aborder les principaux enjeux et priorités dans la région, notamment la dignité et les droits de l'homme, les droits démocratiques et fondamentaux, les questions liées à l'état de droit et l'atténuation de la crise sanitaire du COVID-19; iii) de prendre des mesures pour protéger les droits des femmes et des filles à l'égalité, à la santé, y compris la santé et les droits sexuels et reproductifs, à l'éducation, et pour leur permettre de vivre sans violence ni discrimination fondées sur le sexe.

Développement économique durable et inclusif - société

Le Parlement a préconisé notamment :

- de renforcer le soutien de l'Union dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle ainsi qu'à la reconversion et au perfectionnement professionnels de la main-d'œuvre, selon les besoins du marché du travail, et de donner des moyens d'action et de réelles perspectives aux jeunes générations et aux femmes;

- de soutenir le renforcement des capacités de fabrication locale de vaccins et d'aider à la consolidation des systèmes de santé locaux;

- d'accroître les actions communes de lutte contre le changement climatique, en particulier en ce qui concerne la gestion des risques de catastrophe et d'accorder une attention particulière aux conséquences du changement climatique sur la sécurité humaine et alimentaire;

- de garantir que la révision de la politique commerciale de l'Union entraîne une croissance économique durable pour la région, notamment en rendant les chapitres sur le commerce et le développement durable des accords de libre-échange pleinement applicables.

Migrations

Les pays de la Corne de l'Afrique figurent parmi les principaux pays d'origine, de transit et de destination de flux migratoires importants vers d'autres pays de la région ainsi que vers l'Union.

Le Parlement a recommandé d'adopter une approche de la coopération dans le domaine migratoire qui soit globale, sensible aux conflits et au contexte et centrée autour de l'homme, tenant compte des différents moteurs de la migration dans la région, respectant les droits des migrants et des réfugiés, et reconnaissant les avantages de la migration circulaire et de la mobilité régionale dans la région au sens large. Il a également suggéré de fournir une aide immédiate et un soutien à long terme aux pays accueillant et aidant les réfugiés et de faciliter la réinstallation de personnes déplacées et de personnes déplacées dans leur propre pays.

Influence extérieure

Lesdéputés ont recommandé de **lutter contre l'influence d'acteurs tiers**, y compris la Chine et la Russie, qui ne partagent pas les valeurs et les objectifs de l'Union dans la région et poursuivent des intérêts strictement bilatéraux. La présence croissante de ces acteurs dans la région, notamment au moyen de campagnes de propagande visant à renforcer le rôle qu'ils y jouent tout en sapant l'action de leurs concurrents, dont l'Union européenne, compromet la paix régionale, les efforts et l'assistance de l'Union, ainsi que le rôle de celle-ci en tant que partenaire privilégié.